

### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le règlement numéro **RCA14-08-3** autorisant un emprunt de 4 500 000 \$ pour le financement du programme de protection des bâtiments publics, adopté par le Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à la séance générale du 7 janvier 2014, a été approuvé par le Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le 20 février 2014.

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au Bureau du Citoyen de Saint-Laurent à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Montréal, le 27 février 2014.

Isabelle Bastien, avocate  
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

### PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that by-law number **RCA14-08-3** enacting a loan of \$ 4,500,000 for the financing of public buildings protection program, adopted by the Borough Council of Saint-Laurent at its general meeting of January 7, 2014, has been approved by the *Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire*, on February 20, 2014.

Notice is also given that this by-law is filed at the Citizen's Office of Saint-Laurent at the disposal and for the information of all persons interested.

Montréal, February 27, 2014.

Isabelle Bastien, lawyer  
Secretary of the Borough Council